

ce privilège de pouvoir bénéficier des possibilités du programme Défi 88. On apprend que les négociations sont en cours, et on est rendu à trois jours en fait de la date limite pour faire une demande en vertu du programme Défi 88, et malheureusement on ne sait pas encore si effectivement les centres d'accueil et les organismes qui relèvent du réseau des affaires sociales pourront faire une demande.

Je trouve que c'est définitivement discriminatoire. Cela crée un problème très sérieux, et je ne crois pas qu'il y ait possibilité dans l'immédiat de remédier à cette situation tant et aussi longtemps que le ministre, qui aurait pu entamer des négociations bien avant avec le ministre des Affaires sociales de la province de Québec . . . mais ne l'ayant pas fait, on se retrouve aujourd'hui avec une impossibilité pour ces organismes-là de participer au Programme Défi 88.

• (1650)

[Traduction]

M. Oostrom: Madame la Présidente, je voudrais poser une question au député. Convient-il avec moi que les députés devraient en général faire une recherche approfondie avant de prendre la parole à la Chambre afin d'être sûrs de ce qu'ils avancent?

Il y a quelques semaines, lorsque nous étudions le projet de loi C-84, le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) et le député de Kenora—Rainy River (M. Parry) ont soulevé deux ou trois questions. Ils ont fait allusion au renvoi du *St. Louis* et ont déclaré qu'un grand nombre de personnes n'avaient pas été autorisées à entrer au Canada. Ils ne s'étaient manifestement pas bien renseignés. Il a été rapporté que 907 personnes se sont vu refuser l'entrée au Canada. Ce navire n'est même jamais venu au Canada. Parmi ces personnes, 224 sont allés en France, 240 en Belgique, 181 en Hollande et 288 en Grande-Bretagne. Finalement, il y a eu 520 survivants parmi ces 907 personnes. Ces deux députés n'avaient pas vraiment fait une bonne recherche sur le sujet en question, et il est très important qu'ils le fassent. En fait, c'est Cuba qui a effectivement bafoué la déclaration initiale . . .

M. Epp (Thunder Bay—Nipigon): Madame la Présidente, j'invoque le Règlement . . .

M. Blackburn (Brant): J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Il est évident que le député ne sait pas quelle question est en discussion actuellement.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je suis désolée d'interrompre le député de Brant (M. Blackburn), mais le député de Thunder Bay—Nipigon (M. Epp) a demandé à prendre la parole le premier.

M. Epp (Thunder Bay—Nipigon): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir la possibilité de commenter les propos du député de Willowdale (M. Oostrom). Ses électeurs, dont un grand nombre ont vraiment intérêt à ce qu'on adopte un bon projet de loi sur les réfugiés, écoutent, je pense, le genre de balivernes qu'il débite souvent à ce sujet.

La question en discussion cet après-midi ne concerne pas le projet de loi C-84 ni quoi que ce soit ayant trait aux réfugiés. Il s'agit du pouvoir d'emprunt. En outre, il est un peu déloyal et tout à fait contre les habitudes de la Chambre d'attaquer des collègues en leur absence.

Pouvoir d'emprunt—Loi

Le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) va bientôt arriver pour prendre la parole pendant l'heure réservée aux affaires émanant des députés. Cependant, il n'est pas ici maintenant, et assurément il n'est pas juste ni dans les traditions de la Chambre de faire des commentaires en son absence sur des propos qu'il est censé avoir tenus.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je pensais que le député de Willowdale (M. Oostrom) s'écartait du sujet en discussion, mais j'avais l'impression qu'il en arrivait à la question. Je lui demanderai maintenant, s'il a une question, de conclure très rapidement étant donné que le temps alloué aux questions et aux commentaires est en fait épuisé.

M. Oostrom: Madame la Présidente, j'en arrivais à ma question. Le député convient-il qu'il faut effectuer une bonne recherche, particulièrement sur le projet de loi portant pouvoir d'emprunt et sur le déficit? Le député a déclaré que le déficit augmentait, alors qu'en réalité il a diminué de 10 milliards de dollars par an depuis notre arrivée au pouvoir.

M. Blackburn (Brant): Quoi, de 10 milliards de dollars par an? Si c'était le cas, il n'y aurait plus de déficit.

M. Oostrom: Il est très important de faire une bonne recherche, et je demande au député s'il en convient avec moi.

[Français]

M. Grondin: Madame la Présidente, je ne peux pas acquiescer à ce que dit l'honorable député tout simplement parce qu'il semble vouloir faire dire ce qu'il veut aux chiffres alors qu'en définitive, lorsqu'on prend des données qui ont été étudiées autant par des journalistes qui sont économistes ou encore par des organismes aussi réputés que la Banque de Montréal, on s'aperçoit que les déficits, contrairement à ce que laisse entendre le député, vont en augmentant, que la dette nationale va en augmentant et que l'argent qui est requis pour payer la dette, va en augmentant également. Alors, c'est une question d'interprétation de chiffres, et je ne peux pas être d'accord avec mon collègue.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La période de questions et de commentaires est maintenant terminée. Reprise du débat. L'honorable député de Brant (M. Blackburn) a la parole.

[Traduction]

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, durant les cinq minutes qui me sont allouées, je n'aborderai qu'une seule question qui, malheureusement, n'est pas mentionnée dans les dépenses prévues par le gouvernement pour cette année, à savoir les fonds affectés aux travailleurs âgés en chômage.

La raison pour laquelle je désire insister sur ce point et demander au gouvernement pourquoi il n'a pas prévu de programmes de recyclage pour ce groupe, c'est que je représente une circonscription où les travailleurs dans la quarantaine, la cinquantaine et au début de la soixantaine connaissent, à l'heure actuelle et depuis plusieurs années, un grave problème de chômage à long terme et ce, malgré le développement économique global du Sud-Ouest de l'Ontario.

Par exemple, on dit souvent que le taux de chômage moyen dans la région dite *Golden Horseshoe* varie entre 3 et 4 p. 100. Ce n'est tout simplement pas le cas. Dans ma circonscription de Brant, située à seulement quelques milles de cette région, le